

**Réunion du Comité d'Approbation de Projet (PAC) du Projet « Appui à Ti Manman Cheri »
(Mercredi, 11 avril 2012, FAES)**

Le Comité d'Approbation de Projet (*Project Appraisal Committee* – PAC) du Projet « Appui à Ti Manman Cheri » s'est réuni le mercredi, 11 avril 2012 dans les bureaux du Fonds d'Action Economique et Sociale (FAES), Delmas 75.

Etaient présents (voir également liste de présence avec signature en annexe à ce compte rendu):

- Mme Josefa Gauthier, Directrice générale du FAES (*chair*)
- M. Pierre-Richard Painson, Directeur administratif et financier du FAES
- Mme Megan Berwick, Coordinatrice du Programme *Ti Manman Cheri*
- M. Marc-André Franche, Directeur adjoint (Programme) du PNUD Haiti
- M. Pierre-Antoine Archange, Chef de l'Unité « Gouvernance » du PNUD Haiti
- M. Ugo Blanco, Chef de l'Unité « Relèvement, Moyens de Subsistance et Réduction de la Pauvreté » du PNUD Haiti
- Mme Daniela Gregr, Spécialiste de programme « Réduction de la Pauvreté » du PNUD Haiti (*rapporteur*)

Les documents soumis pour la considération du PAC étaient:

- Projet de la lettre d'accord entre le FAES et le PNUD (« *Cost sharing agreement* »)
- Projet du Plan de travail du Projet « Appui à Ti Manman Cheri »

Recommandations et décisions du PAC :

Le PAC n'a pas exprimé d'objections quant aux objectifs et au plan de travail du Projet « Appui à Ti Manman Cheri » et le projet peut être considéré comme approuvé suivant l'intégration des modifications suivantes :

- La contribution du PNUD au Projet « Appui à Ti Manman Cheri » à travers d'autres projets va être rajoutée sur la première page du document.
- L'organigramme sur la page 6 va mentionner seulement FAES pour la partie gouvernementale dans le cadre du Comité de pilotage. Le titre officiel de « Coordonnateur *Ti Manman Cheri* » devra remplacer le titre « Directeur TMC ».
- Le Directeur administratif et financier du FAES va passer en revue les documents soumis plus en détail et va fournir des commentaires additionnels. Un plan/calendrier de décaissement pour *Ti Manman Cheri* (programme complet) devra être fourni afin que FAES puisse assurer sa programmation financière.
- La version finale du Plan de travail comprendra un plan d'achat et de recrutement dans ses annexes.

Le PAC a également recommandé :

- La tenue d'une réunion avec tous les Directeurs du FAES pour la présentation de *Ti Manman Cheri*, ensemble avec l'équipe du PNUD. Une présentation PowerPoint devrait être préparée pour

l'occasion. La réunion pourra se tenir dès que le document du programme et la présentation seront prêts.

- Un calendrier de travail d'ici le lancement, le 27 mai 2012 devrait être préparé.
- Un appui intensif du PNUD va être fourni au FAES et à la Coordinatrice du projet *Ti Manman Cheri* afin de finaliser tous les documents nécessaires pour le démarrage de *Ti Manman Cheri*.
- La formulation d'une lettre d'entente tripartite – FAES, PNUD, Digicel – pour établir les responsabilités des trois partenaires dans le cadre de *Ti Manman Cheri*. Cette lettre pourra se baser sur le tableau des responsabilités contenu dans l'accord entre FAES et Digicel.

Déroulement de la discussion :

M. Marc-André France, Directeur adjoint du PNUD Haïti, a introduit la réunion en remerciant la Directrice générale du FAES de sa participation ainsi que de la collaboration continue du FAES avec le PNUD. M. France a ensuite expliqué la nature et les objectifs de la réunion du PAC, à savoir l'approbation – avec ou sans commentaires – du Projet « Appui à *Ti Manman Cheri* ». Il a par ailleurs souligné trois points :

1. *L'importance d'une initiative comme TMC* : Presque tous les pays de la région ont mis en place des programmes de transferts d'espèces avec des résultats très positifs. Ceci n'a jamais été fait en Haïti jusqu'à présent, d'où l'importance de cette initiative qui pourrait avoir un impact bénéfique considérable pour les Haïtiens, si elle est bien conçue et mis en œuvre.
2. Dans son appui aux pays de la région, le PNUD a accumulé une importante expérience dans la mise en place des programmes des transferts d'espèces et pourra mobiliser cette expérience et un vaste réseau d'experts dans le cadre de son appui à *Ti Manman Cheri* en Haïti. FAES pourra compter sur le PNUD pour cet appui technique et au-delà.
3. La première année de mise en œuvre de *Ti Manman Cheri* doit être considérée comme un début. Il s'agit de développer une vision à plus long terme pour le programme qui devrait dans le futur idéalement être financé sur le budget national et s'intégrer avec d'autres initiatives de protection sociale.

La réunion du PAC devrait adresser les questions suivantes:

- Organisation of projet (organigramme à la page 6 du plan de travail)
- Tableau de résultats
- Les mécanismes financiers

Mme Daniela Gregr, Spécialiste Programme "Réduction de la Pauvreté", a présenté le plan de travail du projet dont l'objectif principal est de fournir un l'appui technique à *Ti Manman Cheri* et qui se structure en trois composantes principales : (i) appui à la formulation et au lancement de la phase pilote, (ii) appui à la définition de la stratégie et du programme à long terme ; et (iii) renforcement des capacités du FAES dans l'optique de la mise en œuvre du programme à l'échelle nationale.

Mme Megan Berwick, Coordinatrice du Programme *Ti Manman Cheri*, a souligné l'importance de la collaboration avec le PNUD pour la conception et la mise en œuvre du programme, notamment pour ce qui est de la définition de la stratégie à long terme et l'établissement de liens avec *Kore Fanmi*. M.

Franche a souligné l'importance de documenter le processus de conception du programme *Ti Manman Cheri* pour assurer la mémoire institutionnelle et les leçons apprises.

M. Pierre Richard Painson, Directeur administratif et financier du FAES, a souligné le mandat du FAES dans la mise en œuvre de projets du type *Ti Manman Cheri* et a demandé des explications quant au rôle du PNUD par rapport du FAES, la gestion des fonds et le recrutement des consultants. Des explications ont été fournies par *M. Franche* et *Mme Berwick* qui ont souligné le rôle du PNUD comme fournisseur de services d'appui technique sur demande de la Coordinatrice de TMC, l'existence d'accords standards des Nations Unies avec les Etats Membres et l'application stricte des règles définies par ces derniers, notamment en matière de recrutement qui se fait toujours par processus compétitif sur base de termes de références et de livrables définis par le Directeur de projet.

M. Painson a expliqué les processus internes au FAES et la nécessité de soumettre un calendrier de décaissements annuel en complément au plan d'activités pour satisfaire au règlement et aux procédures internes. Ces documents seraient internes au FAES et ne vont pas être partagés avec d'autres institutions ou le grand public. En réponse à une question de *M. Pierre Antoine Archange, Chef de l'Unité « Gouvernance » du PNUD Haiti*, *M. Painson* a confirmé que le FAES dispose de procédures sévères (« *fast track* ») en cas de crises et de désastres.

Mme Josefa Gauthier, Directrice générale du FAES, a proposé la tenue d'une réunion spéciale sur *Ti Manman Cheri* avec tous les Directeurs du FAES et l'équipe du PNUD afin d'assurer un processus participatif. La réunion pourra se tenir dès que l'équipe est prête pour la présentation. Le Ministère des Finances pourra également être invité. Entre temps, *M. Painson* va partager les modèles des documents requis par FAES. *M. Franche* a assuré aux représentants du FAES tout l'appui nécessaire, notamment pour ce qui est de la préparation des documents pour le lancement du programme. *M. Ugo Blanco, Chef de l'Unité « Relèvement, Moyens de Subsistance et Réduction de la Pauvreté »* a proposé d'établir un calendrier de travail d'ici le lancement du Programme, le 27 mai 2012.

DG, 12 avril 2012